

Infographie 

Taxation des très hauts revenus : cette étude qui bat en brèche les idées reçues

Selon une note du site spécialisé Fipeco, la France taxe très fortement les plus aisés, en comparaison avec la quarantaine de pays de l'OCDE.

C' est un sujet souvent politiquement inflammable. La taxation des hauts revenus donne régulièrement lieu à des affrontements politiques. Une note du site spécialisé Fipeco, relayée par *Les Echos*, apporte une contribution à la question de la comparaison des taux d'imposition des revenus du travail et du capital.

Selon les conclusions de cette note parue ce mercredi 4 octobre, qui s'appuie sur une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) présentant les taux moyens de taxation des revenus en 2021, la France taxe très fortement les personnes les plus aisées, en comparaison avec la quarantaine de pays de l'OCDE.

Un salarié français célibataire et sans enfant, qui dispose de 64 000 euros brut par mois (soit 20 fois le revenu moyen de 3200 euros brut par mois), se voit ainsi prélever 64 % de ses gains sous forme de cotisations sociales et d'impôt. La France arrive sur la deuxième marche du podium de l'OCDE. Elle est uniquement devancée par la Belgique, qui prélève 67 % des salaires, tandis que la Finlande (63 %) et la Slovénie (63 %) complètent le podium. Tous les autres pays taxent moins les revenus du travail, du Royaume-Uni (52 %) à l'Italie (50 %) en passant par l'Allemagne (47 %) et les Etats-Unis (44 %).

Le taux d'imposition effectif pour un Français percevant là encore 64 000 euros, mais sous forme de dividendes cette fois, atteint 51 %, en incluant l'impôt sur les bénéfices payé par l'entreprise avant versement du dividende. La France arrive au quatrième rang, à égalité avec la Suisse et la Corée du sud, pour la taxation des dividendes des personnes gagnant 20 fois le salaire moyen. Seuls trois pays de l'OCDE les taxent davantage : l'Espagne (57 %), le Danemark (55 %) et le Canada (53 %).

LIRE AUSSI >> Oxfam et "la loi du plus riche" : les 7 erreurs du rapport de l'ONG sur les inégalités

"La France taxe davantage les salaires que les dividendes"

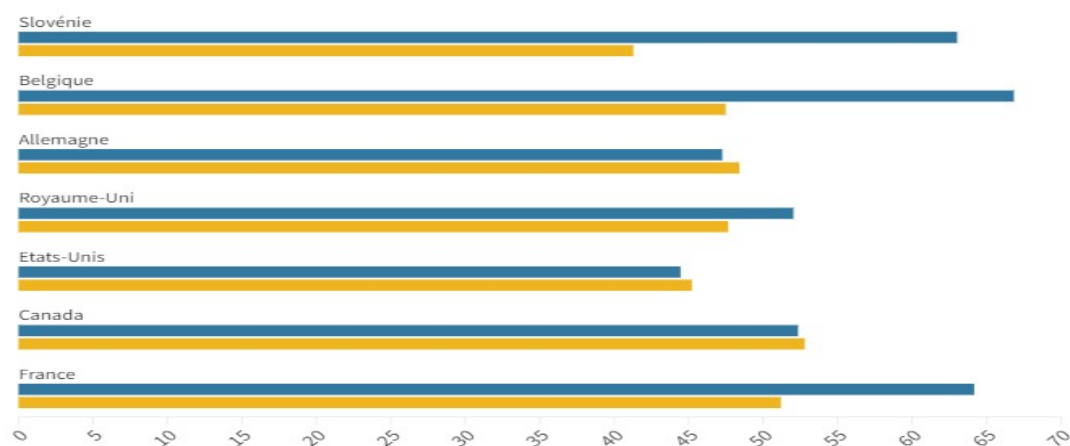
Pour parvenir à ce résultat, Fipeco, une association qui présente des informations et des analyses sur les finances publiques et l'économie, s'est penchée sur les impôts payés à la fois par l'individu et par l'entreprise qui lui verse ces revenus. Dans le cas d'un salaire, cela inclut l'impôt sur le revenu et les cotisations salariales, mais également les charges patronales. Pour un revenu touché sous forme de dividendes, le calcul intègre les taxes sur les coupons perçus ainsi que l'impôt payé en amont par l'entreprise sur ces mêmes bénéficiaires, avant leur distribution, comme le détaille *Les Echos*.

"Il est vrai que la France taxe davantage les salaires que les dividendes", constate auprès de *Les Echos* François Ecalte. Un célibataire gagnant 64 000 euros brut aurait donc intérêt à toucher des dividendes plutôt qu'un salaire. A l'international, la France ne fait pas office d'exception en matière de taxation plus forte des salaires que des dividendes. En effet, 26 des pays de l'OCDE offrent une taxation plus avantageuse aux revenus du capital. Plusieurs Etats ont cependant choisi de faire l'inverse : les Etats-Unis, l'Allemagne ou l'Espagne imposent ainsi plus fortement les dividendes que les salaires.

LIRE AUSSI >> Impôts : "Même indirectement, la pression sur les ménages augmentera"

Les taux de taxation des salaires et dividendes pour des revenus égaux à 20 fois le salaire moyen

■ Taux de taxation des salaires ■ Taux de taxation des dividendes



Source: OCDE, Fipeco

Avec un écart de 13 points entre les taux de taxation des salaires et des dividendes pour ces personnes, la France est au douzième rang de l'OCDE. Les écarts les plus importants (21 ou 22 points) se trouvent à l'est de l'Europe, note Fipeco : en Slovaquie, en Hongrie, en Estonie et en Lettonie. Les écarts sont de 19 points en Belgique et de 18 points en Suède.

Des milliardaires très faiblement imposés ?

Les chiffres de l'OCDE relativisent par ailleurs le constat sur la dégressivité de l'imposition pour les plus riches dressé dans une étude menée en collaboration avec le fisc par l'Institut des politiques publiques (IPP), un centre de recherche académique rattaché à l'École d'économie de Paris, et dévoilée en juin 2023. Certes, les quatre auteurs de cette étude expliquaient que la progressivité de l'impôt fonctionne parfaitement pour 99,9 % des contribuables. Par exemple, selon cette étude, une personne disposant d'environ 600 000 euros annuels de revenu économique voit 46 % de cette somme revenir au fisc.

Mais, selon cette étude, le taux global d'imposition, censé être progressif, décroît chez les 37 800 ménages les plus riches. Pour les 75 foyers situés tout en haut de l'échelle, les milliardaires, soit 0,0002 % de la population française, il tombe même à 26 %, comme le détaillait L'Express en juin dernier.

LIRE AUSSI >> Les milliardaires et l'impôt : c'est prouvé, la France n'est pas un repaire de "vampires"

La raison ? A mesure qu'ils grimpent dans les hautes sphères de la fortune, "les foyers fiscaux reçoivent de plus en plus de revenus par le biais des bénéfices des sociétés qu'ils détiennent, sans pour autant décider de se distribuer tous ces bénéfices", notaient les économistes dans cette étude. "La plupart des actionnaires ne contrôlent pas la distribution des bénéfices de l'entreprise", indique de son côté auprès *des Echos* François Ecalle, pour qui l'approche de l'OCDE est "plus pertinente".